

- **Modification des horaires d'ouverture au public :**

Prévue pour mars 2016, la fermeture de l'accueil sur flux, tous les après-midi, aura des impacts différents selon les territoires (rural, urbain/agglo). Si les agences restent officiellement ouvertes au public 35h00 par semaine, un flou subsiste sur l'amplitude horaire de réception des DE l'après-midi.

Au regard du déploiement prévu dès février 2016, le SNU a fortement alerté la DR sur l'augmentation prévisible des flux le matin, des incivilités à l'accueil, des mail.net à traiter.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce dossier pour le moins contradictoire avec le slogan national : *faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin !*

- **Envoi de la DAL en amont de l'EID :**

Face aux difficultés rencontrées dans les agences depuis que les demandes d'allocations ne sont plus envoyées suite à inscription au 3949, le SNU a demandé que, jusqu'à la mise en place du nouveau parcours du demandeur d'emploi (NPDE - mars 2016), les DAL continuent d'être envoyées en amont de l'EID.

- **Equipes dédiées entreprises :**

Plusieurs fois alerté par le SNU, le directeur régional a concédé que les équipes entreprises ne peuvent pas être une variable d'ajustement au planning. Il considère qu'en dessous de 3 jours/semaine et par conseiller, et en dessous de 4 CDE, l'activité ne peut être réalisée. A bon entendeur...

- **Suivi du plan de formation 2015 :**

Le SNU se félicite de la mise en place (enfin !) de formations spécifiques aux équipes d'orientation spécialisées.

A contrario, nous ne pouvons cautionner le fait que l'explosion des formations descendantes et stratégiques (AOSI, OTLV/CEP, NEPTUNE) se fasse au détriment des formations demandées par les agent-es, notamment dans leurs EPA.

La pédagogie inversée va, de nouveau, être mise en place dans le cadre de la formation NPDE. Face aux très nombreuses critiques qui ont fait suite à la formation sur le CEP, un aménagement devrait être proposé (alternance de séquences individuelles et collectives). Le SNU reste sceptique face à une pédagogie qui fait du « formateur » un gardien du temps au détriment des échanges avec des stagiaires isolé-es devant leur écran.

- **Relogement de l'agence audiovisuel spectacle / regroupement des APES 69 / accueil temporaire des agent-es en charge de l'Acco global au sein de l'agence Lyon Cadres :**

Au regard de la situation intenable dans laquelle sont les agent-es de l'agence audiovisuel spectacle (des travaux dans l'immeuble rendent leur travail impossible), les élu-es ont pris l'initiative, à l'unanimité, de rendre un avis le jour même de la présentation du dossier. Charge à la direction de mettre en place le plus rapidement possible, et dans les meilleures conditions, ce « jeu » de chaises musicales qui aurait dû être anticipé.

- **Sorties anticipées – fin d'année :**

La direction régionale reconduit le principe de sortie anticipée pour les 24 et 31 décembre (14h00).

Prochaine réunion le 26 novembre 2015